Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 8

Rubrik: Gymnastique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GYMNASTIQUE SCOLAIRE

La Direction de l'Instruction publique rend obligatoire le programme, ci-après, pour l'année 1905-1906.

A. Premier degré. — Enfants de 10 à 13 ans.

1. Exercices d'ordre et de marches. — *Manuel,* édition 1902, pages 56-70, excepté l'exercice 16 [1].

2. Exercices libres et mouvements de respiration. — Programme A, pages 91-100, exercices Nos 1, 3, 6, 7, 10, 11, 12, 18, 27, 29, 31, 34, 35, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 47, 48, 50.

3. Sauts. — Exercices de 1re, 2me, et 3me années, pages 166-169.

4 Jeux. — La poursuite, page 216. — Deux c'est assez, page 227. — Chat et souris, page 230. — La balle au chasseur, page 232.

B. Deuxième degré. — Enfants de 13 à 16 ans.

1. Exercices d'ordre et de marches. — *Manuel,* édition 1902, pages 71-82, excepté les exercices 1 et 2 du chapitre XVII, par contre pratiquer l'exercice 3, page 82.

2. Exercices libres et mouvements de respiration — Programme A, pages 118-124, exrcices Nos 2, 3, 11, 13, 14, 16, 18, 19, 23.

3. Sauts. — Exercices de 4me, 5me et 6me années, p. 169-170.

4. Jeux. — Les barres, page 247. — Saute-mouton, page 253. — Les drapeaux, page 267. — La mouche, page 271.

Les exercices respiratoires, la course et les sauts devraient être pratiqués dans chaque leçon.

Nous recommandons de ne pas perdre de vue les conseils pratiques publiés par le *Bulletin pédagogique*, Nos 5 et ss., année 1905, concernant le principe général de la méthode ; les règles fondamentales des attitudes, positions et stations ; la manière d'exécuter les mouvements ; les observations fréquentes à faire aux élèves ainsi que les exemples de leçons normales indiquant quelques exercices de respiration.

Nous nous occuperons prochainement de l'importance de la gymnastique respiratoire au point de vue de l'ampliation thoracique, et nous dirons ce qu'il faut entendre par développement de la poitrine.

Mais, nous estimons utile, de faire précéder cette étude de

[1] Les maîtres qui ont l'édition de 1898 voudront bien consulter la table des matières.

quelques considérations générales relatives à l'enseignement et à l'organisation de la gymnastique scolaire.

On ne peut plus ignorer le rôle et les effets de la gymnastique scolaire. L'année dernière, je démontrais qu'il fallait établir une division bien nette entre la gymnastique scolaire et la gymnastique d'application. Aujourd'hui je voudrais essayer de définir le but, le rôle et les formes de l'éducation physique.

Le but de l'éducation physique est bien défini : c'est la recherche et la conservation de la santé, de l'énergie et de la force ; le développement harmonieux du corps, le rendement maximum en travail utile, la résistance à la fatigue, l'adresse, l'équilibre des facultés morales, intellectuelles et physiques.

La gymnastique athlétique et la gymnastique acrobatique sont condamnables. Elles nuisent à la propagation et à la diffusion de la gymnastique scolaire.

Pour beaucoup le mot de gymnastique éveille l'idée de pratiques difficiles exposant aux hernies, aux luxations, aux fractures.

« Une des causes, déclare le Dr Arnould, qui arrête dans son essor l'éducation physique, c'est le préjugé de bien des gens qui pensent que la gymnastique n'enseigne que des tours de force.

« Que de gens n'osent pas aborder les exercices parce qu'on donne souvent le nom de gymnastique à des mouvements que la plupart ne peuvent pas accomplir. Détruisons par de bons exemples et de bons préceptes ces préjugés. »

Un des avantages obtenus dans les inspections des écoles groupées en cercles régionaux, est de montrer que tous, faibles ou forts, peuvent s'exercer sans danger et avec rapide profit.

Les exercices ont une action complexe sur le corps, cependant leur choix et leur mode d'exécution peuvent avoir une influence plus spéciale sur la santé, la beauté, l'acquisition de l'adresse et l'habileté à utiliser la force acquise.

Les exercices qui exigent une grande dépense de travail activent les fonctions d'assimilation et d'excrétion, c'est pour cette raison qu'ils ont un effet hygiénique marqué.

L'exercice physique, déclare M. Contor, est un facteur précieux pour la santé. Il fortifie non seulement les muscles, il active, il stimule les fonctions organiques et par suite développe tous les organes. On sait, d'ailleurs, que l'énergie intellectuelle est tributaire de l'énergie physique. Tout ce qui compromet la santé du corps ou affaiblit sa vitalité, réagit sur l'âme et la frappe de trouble ou d'impuissance. Au contraire, un organisme bien constitué, sain, valide, s'allie généralement avec l'heureux équilibre, l'essor des facultés, la solidité de la raison, la force de la volonté.

Le travail intellectuel intense, la fatigue cérébrale prolongée réclament un corps résistant, robuste.

Au point de vue pratique, l'éducation corporelle prépare de très heureuse façon à l'habileté manuelle, à l'éducation professionnelle.

La négliger, ce serait mutiler celle-ci. L'enfant est l'homme de demain. Il est l'ouvrier, l'artisan, le soldat, le penseur, le savant, le philosophe qui devront mettre au service de la société et leurs bras, et leur cœur, et leur cerveau.

L'école ne peut en rester là. Il faut non seulement qu'elle favorise de tout son pouvoir l'épanouissement des forces physiques de l'enfant, mais aussi qu'elle le provoque, le stimule, l'encourage, le règle, le dirige.

C'est le rôle de la gymnastique qui est l'art de développer harmoniquement les facultés pratiques, de donner au corps la force, la souplesse, la grâce, la beauté.

Ecriture droite ou penchée ?

Nous avons annoncé, l'année dernière, qu'en France, on avait chargé une commission de rechercher à quelle écriture, droite ou penchée, il convenait de donner la préférence dans nos écoles. L'enquête est actuellement terminée et la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant* vient de publier sur cette question un rapport des plus intéressants. Les conclusions présentées sont les suivantes :

1° Les administrations, l'industrie et le commerce ne proscrivent pas l'écriture droite, mais constatent que l'écriture penchée est généralement employée.

2° L'écriture droite est acceptée dans les examens au même titre que l'écriture penchée.

3° L'écriture penchée est plus rapide que l'écriture droite.

4° L'écriture droite est plus lisible que l'écriture fine et couchée, dite anglaise. Son degré de lisibilité n'est pas sensiblement supérieur à celui de l'écriture française, bien nourrie dont la pente est donnée par la diagonale du rectangle de 2 sur 3 ou 2 sur 4.

5° Les hygiénistes dépassent la mesure lorsqu'ils accusent l'écriture penchée d'être la cause de la myopie et de la scoliose.

6° Le facteur important n'est pas la forme de l'écriture, mais la tenue de l'enfant, non seulement pendant qu'il écrit, mais durant tous les exercices scolaires ; non seulement à l'école, mais encore dans la famille.